

## Résidence Postdoctorale à l'Iméra – Ceci n'est pas une bourse 2027-27

---




Pour l'année 2026-27, l'Iméra, l'Institut d'études avancées (IEA) d'Aix Marseille ouvre 2 places de résidence dans le cadre de son appel de recherche post-doctoral « Ceci n'est pas une bourse ». Celles-ci sont distribuées sur quatre programmes ([« Arts & sciences : savoirs indisciplinés »](#)), ([« Dialogues interdisciplinaires »](#)), ([« Méditerranée »](#)) et ([« Utopies nécessaires »](#)).

Prendre part à un contexte interculturel, international et interdisciplinaire

Résider à l'Iméra, c'est s'immerger dans un environnement bilingue, ouvert à la culture francophone, et plus largement à l'interculturalité dans le contexte unique de Marseille, lieu de brassage depuis toujours mais aussi « ville refuge », « ville port », « ville de transit », « ville méditerranéenne », etc. C'est aussi prendre le temps de découvrir les recherches des autres résidents et éventuellement d'expérimenter de nouveaux formats d'intelligence collective qui croisent les méthodes, les sujets et les disciplines. Les activités scientifiques sont animées par les directeurs des programmes qui forment l'équipe scientifique. Pour la plupart enseignants-chercheurs, ils accompagnent les résidents tout au long de leur séjour et veillent aux interactions avec la communauté scientifique locale.

Pour ce faire :

- **Une connaissance active du français et/ou de l'anglais (écrit et oral) est indispensable. Des compétences linguistiques de base dans les deux langues sont souhaitées en raison du contexte bilingue de l'Iméra :** par exemple, les séminaires hebdomadaires (voir point ci-dessous) se tiennent dans les deux langues. Les lauréats, qui ne parleraient pas le français couramment sont encouragés à se familiariser avec celle-ci pendant leur séjour, voire en amont.
- Les candidats s'engagent à participer aux activités prévues avec les autres résidents et l'équipe scientifique de l'Iméra. **Le Community Building Seminar (CBS) est en ce sens l'une des activités centrales, qui se tient chaque semaine (durée variable, de 3 heures minimum ou équivalent à une journée).**
- **Dans un souci d'internationalisation de la recherche,** de même que la communauté scientifique et culturelle locale doit pouvoir s'enrichir à partir d'autres traditions méthodologiques amenées par les résidents, ces derniers doivent pouvoir profiter des



nombreuses expertises qui façonnent un site où la plupart des disciplines sont représentées. Pour ces raisons, les candidats doivent être basés à l'étranger et soumettre un projet qui profite au maximum des ressources offertes sur place (une centaine de laboratoires, des archives diverses, une vie culturelle et associative très vivante, etc.) **Il est donc fortement recommandé d'identifier en amont les forces vives en lien avec la thématique de recherche, de les indiquer dans le projet, et d'explicitier les modes de collaboration envisagés.**

Ci-dessous des liens vers des ressources en ligne sont indiqués pour identifier et localiser des expertises, des interlocuteurs scientifiques du site d'Aix-Marseille. Celles-ci ne sont pas exhaustives mais sont celles existantes à ce jour :

- CESAM – La cartographie des Compétences & Équipements Scientifiques d'Aix Marseille : <https://cesam-carto.univ-amu.fr/>
- Liste des 115 unités de recherche d'Aix Marseille Université : <https://www.univ-amu.fr/fr/structure-de-recherche>
- Liste des Instituts d'établissement interdisciplinaires d'Aix Marseille Université : <https://www.univ-amu.fr/fr/instituts-detablissement-interdisciplinaires>

### Conditions d'éligibilité

- Avoir moins de 35 ans avant le 28 mai 2027 ;
- Ne pas avoir résidé en France plus de 12 mois dans les 3 années précédant l'appel à candidatures ;
- Être titulaire d'un doctorat ou d'un Ph.D ;
- Avoir un contrat postdoctoral au moment de la résidence, permettant un séjour de recherche à l'étranger d'au moins trois mois ;
- En cas de nécessité d'obtention d'un visa, justifier des ressources nécessaires pour la durée du séjour.

## Dossier de candidature

*Les textes insérés dans le dossier peuvent être rédigés en anglais ou en français.*

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- Compléter le formulaire de candidature (incluant les champs obligatoires) ;
- Télécharger un curriculum vitae incluant une liste des publications (trois pages maximum) ;
- Télécharger votre contrat de recherche postdoctoral pour confirmer votre éligibilité ;
- Télécharger votre meilleur article ;
- Télécharger une présentation du projet de recherche à réaliser pendant la résidence (cinq pages maximum), suivie d'une bibliographie sélective ;
- Indiquer et justifier lequel des quatre programmes de recherche de l'Iméra est le plus adapté à votre projet de recherche :
  - [Arts et sciences : savoir indisciplinés](#) ;
  - [Dialogues interdisciplinaires](#) ;
  - [Méditerranée](#) ;
  - [Utopies nécessaires](#).

## Calendrier

- **Date butoir de l'appel : vendredi 3 juillet 2026, à 13h (UTC + 2)**
  
- **Durée de la résidence : 3 mois entre novembre 2026 et juin 2027**
  - Résidence de 3 mois au premier semestre : du 02/11/2026 au 26/01/2027
  - Résidence de 3 mois au second semestre : du 01/03/2027 au 28/05/2027

**Publication des résultats de la sélection : fin juillet 2026**

## Conditions d'accueil des résidents

Les postdoctorants bénéficient de la prise en charge des frais de déplacement et d'un hébergement gratuit sur le site de L'Iméra.

## Hébergement

Sauf exception, les résidents seront logés dans l'un des 14 appartements de l'Iméra, situés dans le parc Longchamp, au centre de Marseille.

L'attribution des logements est du seul ressort de l'Iméra, qui s'efforce d'accueillir au mieux tous les résidents.

Les animaux de compagnie ne sont pas admis.

## Transport

L'Iméra prend en charge le voyage aller-retour du seul résident entre Marseille et son lieu de résidence habituel.

## Moyens de recherche

Les résidents bénéficient d'un bureau dans un espace de co-working ouvert et non d'un bureau fermé individuel. L'Iméra n'est pas en capacité d'offrir des espaces de travail pour les familles en dehors de l'appartement.

Tous les résidents bénéficient du soutien de l'équipe de l'Iméra, qui facilite les conditions de leur séjour. L'Iméra aide les résidents à établir de nouveaux contacts avec l'environnement scientifique et culturel de la région d'Aix-Marseille.

## Engagements du résident

Le résident de l'Iméra s'engage à accepter l'ensemble des principes et des règles de vie figurant dans [la charte de l'institut](#).

